



# Feuillet ÉCONOMIQUE



Centre local de développement  
Région de Rivière-du-Loup

## SPÉCIAL CLD

Bulletin publié par le  
CLD de la région de Rivière-du-Loup

Volume 26, Numéro 4  
Décembre 2014

### LE CLD DE LA RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP POURSUIT SES ACTIVITÉS!

Le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD) poursuit ses activités de soutien au développement économique de la MRC de Rivière-du-Loup. C'est ce que les membres du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup ont confirmé unanimement par voie de résolution, le 13 novembre 2014, puisque le gouvernement du Québec, dans le pacte fiscal transitoire 2015, prévoit que la MRC peut déléguer l'exercice de la compétence de développement économique local. Cette dernière confie donc l'exercice de cette compétence au CLD.

#### MOT DU PRÉFET

À vous, précieux entrepreneurs et collaborateurs, plusieurs avantages favorisaient le maintien de la gouvernance actuelle dont l'expertise des ressources et la qualité des services rendus. Le CLD est au cœur du développement économique local et territorial depuis de nombreuses années, il assume un rôle majeur et indispensable au développement de l'ensemble de la MRC de Rivière-du-Loup et a su se renouveler au fil des ans. Considérant les événements récents, la gouvernance sera rafraîchie et même simplifiée tout en maintenant une implication du milieu socioéconomique sur le conseil d'administration. Nous voulons poursuivre avec un modèle de gouvernance en développement économique qui se démarque au Québec. L'implication bénévole est importante pour nous. Nous saurons, ensemble, réfléchir, définir et passer à l'action rapidement pour le bénéfice de celles et ceux qui s'investissent et créent de la richesse dans notre territoire! Cultivons l'appartenance au territoire si nous voulons récolter la fierté...



*Michel Lagacé, préfet*

#### MOT DU PRÉSIDENT DU CLD

Bien que le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup ait su reconnaître le CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique de la MRC de Rivière-du-Loup, le CLD devra composer avec de nouvelles limites budgétaires imposées suite aux compressions majeures du gouvernement du Québec, soit un montant de 325 000 \$ en moins en 2015. Des priorités seront ainsi établies et feront en sorte de réduire inévitablement l'offre de service actuelle. Comme les frais d'administration sont peu élevés, il est évident qu'il y aura diminution du nombre de ressources professionnelles et de bureau. Nous chercherons bien sûr à en amoindrir les conséquences. Notre priorité est de maintenir le maximum de services de première ligne aux entreprises. Quant aux autres services dispensés, ils seront également touchés. Toutefois, nous étudierons diverses avenues de façon à minimiser les effets des coupures.

À titre personnel et au nom du conseil d'administration du CLD, je profite de l'occasion pour vous souhaiter une période des fêtes pleine de joie et d'amour.

*Me Denis Côté, président*



## **MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CLD**

Dans les conditions financières actuelles, OFFRIR un maximum de services pour le développement de la MRC de Rivière-du-Loup est LA PRIORITÉ du CLD de la région de Rivière-du-Loup pour la prochaine année. Une planification de la transition a été élaborée et la consolidation des services s'opérera aux cours des prochains mois.

Un comité de travail sera mis en place prochainement afin de considérer les nouvelles attentes du milieu municipal et voir comment le CLD peut y répondre pour le bénéfice des entrepreneurs. La MRC de Rivière-du-Loup et le CLD de la région de Rivière-du-Loup confirment leurs ambitions à vouloir à la fois maintenir l'expertise locale développée et à innover vers de nouvelles façons de faire.

Au-delà des changements impactant l'offre du service technique aux entreprises et aux promoteurs par la diminution du nombre de conseillers, l'aide financière non remboursable ne sera plus offerte à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Par contre, l'aide financière remboursable sera toujours disponible par l'entremise du Fonds local d'investissement et du Fonds local de solidarité.

Le CLD communiquera avec ses clients, membres et partenaires au fur et à mesure que des décisions importantes seront prises.

Au nom de l'ensemble des membres du personnel du CLD, je vous souhaite une heureuse période des fêtes à tous et à toutes!

*Marie-Josée Huot, directrice générale*

### **MERCI**

Aux nombreuses entreprises, individus, municipalités et partenaires qui ont appuyé le CLD de la région de Rivière-du-Loup en reconnaissant son apport majeur au développement économique de la MRC de Rivière-du-Loup!



Marie-Josée Huot, Régine Veilleux  
Stéphanie Jeanne Bouchard, Darlène Caron, Valérie Pelletier  
Guy Dumont, Guy Dufour  
Robert Garon, Gaétane Larouche  
Cyprien Awono



# CE QU'IL FAUT SAVOIR À PROPOS DE VOTRE CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)

## LE CLD, C'EST UN MODÈLE DE GOUVERNANCE POUR SON MILIEU

- Le CLD est un organisme à but non lucratif (OBNL), financé principalement par le gouvernement du Québec et les 13 municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup. Il se finance aussi avec d'autres sources de revenus dont le membership. À ce sujet, 150 membres, individus, entreprises et organisations du milieu, qui ont à cœur le développement socioéconomique de la région, appuient volontairement et annuellement l'organisation, et ce, sans retirer aucun avantage en retour.
- De plus, le CLD a des obligations face au gouvernement du Québec qui a ajouté au fil des ans des attentes significatives que l'organisme devait obligatoirement considérer dans son offre de service.
- Enfin, une reddition de compte annuelle des plus détaillées était donc déposée au gouvernement du Québec. Le CLD atteint annuellement l'ensemble des cibles exigées par le gouvernement.

## LE CLD, C'EST UN ORGANISME QUI RASSEMBLE UN GRAND NOMBRE DE BÉNÉVOLES

- Le conseil d'administration du CLD est composé exclusivement de gens du milieu provenant, entre autres, du secteur municipal et des affaires. Aucune rémunération ne leur est offerte. Par contre, leur expertise est essentielle à la bonne gestion de l'organisation et permet l'orientation des stratégies de développement adaptées au milieu.
- Ce conseil d'administration a l'entière autorité pour déterminer les services offerts, les ressources humaines requises et leurs conditions de travail, le budget annuel, etc. Les décisions se prennent démocratiquement, localement et en fonction des besoins identifiés par le milieu. Le CLD, c'est un lieu de discussions, d'échanges et de concertation pour le bénéfice du milieu!

## LE CLD, C'EST UN ORGANISME QUI A SU S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

- Le CLD a subi plusieurs modifications au fil des ans et il a su s'adapter aux innombrables défis que sous-tend le développement socioéconomique et territorial d'une région. Il a été créé en 1998, prenant ainsi le relais d'un organisme de développement économique né en 1973 et connu sous le nom de « Corporation de promotion industrielle ». Le CLD, c'est la suite logique d'un développement économique cohérent et structurant pour le milieu!

## LE CLD CONSACRE 90 % DE SON BUDGET À SON OFFRE DE SERVICE

- En effet, le CLD consacre 90 % de son budget d'opération annuel directement au développement économique. La majorité des membres de l'équipe s'affaire à offrir des services d'accompagnement aux entrepreneurs actuels et futurs et aux entreprises.
- Les ressources du CLD s'impliquent activement dans la réalisation d'actions visant l'amélioration de l'environnement économique de l'entreprise. Le CLD fait de la représentation et promotion à l'extérieur de la région pour attirer de nouveaux résidents et une main-d'œuvre qualifiée tout en apportant son soutien à l'établissement des travailleurs immigrants. Il travaille à la valorisation de l'entrepreneuriat, entre autres par le Concours québécois en entrepreneuriat et il s'implique pour aider la relève entrepreneuriale. Il fait la promotion du territoire en termes d'opportunités de développement auprès d'investisseurs potentiels. Il apporte également son support au développement d'infrastructures majeures comme le port de Gros-Cacouna, etc. Il a choisi d'accorder une priorité au secteur manufacturier sans laisser pour compte les autres secteurs d'activités.
- Le CLD, c'est de l'argent bien investi pour appuyer le développement économique du milieu!

## LE CLD, C'EST UNE PANOPLIE DE SERVICES

### L'accompagnement de l'entrepreneur

- Le CLD offre un accès gratuit à une pléiade de services pour les entrepreneurs de la MRC de Rivière-du-Loup. Ainsi, il accompagne l'entrepreneur qui désire démarrer ou qui fait l'acquisition d'une entreprise ou qui caresse un projet d'expansion. Il procure de l'aide technique à l'entreprise qui connaît des difficultés et qui a besoin de conseils pour l'aider à améliorer sa situation. Ces services sont également destinés à l'entreprise qui désire simplement obtenir des conseils en gestion afin de prendre les meilleures décisions. D'ailleurs, le CLD a fait le choix, il y a maintenant plus de 10 ans, d'investir dans l'embauche de personnes se spécialisant dans le suivi d'entreprises.

- Le CLD agit aussi comme un centre de référence pour toute question reliée aux affaires. Ceci assure un service de proximité tout en permettant la confidentialité à l'entrepreneur désireux d'être aidé dans son projet d'affaires.
- Le CLD offre également l'opportunité de profiter d'un vaste réseau de contacts professionnels établis partout en région et en province.
- C'est également une organisation qui se préoccupe de l'économie de demain en initiant des actions porteuses pour un développement futur. C'est ce que l'on appelle « semer une graine aujourd'hui pour récolter la richesse collective de demain »!

### Les aides financières

- Le CLD offre des programmes d'aide financière non remboursable (jusqu'au 31 décembre 2014) ou remboursable complémentaires aux produits présents sur le marché. Ses programmes financiers sont basés sur une politique d'investissement adoptée par le conseil d'administration du CLD dans le but de favoriser la réalisation de divers projets.
- MAIS le CLD est beaucoup plus qu'un simple gestionnaire de programmes ou de fonds. Le CLD, c'est d'abord et avant tout UN ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE QUI ACCOMPAGNE TECHNIQUEMENT L'ACTUEL OU LE FUTUR ENTREPRENEUR. D'ailleurs, l'histoire le démontre bien : un entrepreneur bien accompagné et bien outillé dans sa gestion d'entreprise a plus de chance de réussir qu'un entrepreneur mal outillé et moins bien suivi. Le CLD est donc un organisme qui offre de nombreux outils qui contribuent significativement à l'augmentation du taux de survie des entreprises par ses services-conseils. Le CLD, c'est également une offre de service adaptée aux besoins de la clientèle issue de son milieu!

### Support au développement

- Partenaire de première ligne, le CLD mobilise, concerte, établit des partenariats et coordonne des ressources dans un but de soutenir la diversification et l'enrichissement des activités socioéconomiques sur son territoire.

## **LE CLD C'EST UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE**

Le CLD compte sur une équipe d'employés qui possède, ensemble, plus de 100 ans d'expertise en développement économique. Cette équipe est là pour vous conseiller.

Ainsi, dix employés sont à son service, nombre qui d'ailleurs n'a jamais augmenté depuis les 10 dernières années, et ce, malgré les ajouts de services de toutes sortes pour le développement de la région. Ceux-ci ont été planifiés, bonifiés et adoptés par le conseil d'administration du CLD en considérant toujours les besoins et les enjeux de la MRC de Rivière-du-Loup.

Le CLD a entrepris une démarche d'amélioration continue (DAC). Malheureusement, celle-ci a été reportée considérant les derniers événements. Bien sûr, le CLD ne se considère pas comme étant une organisation parfaite et l'amélioration constante de son offre de service sera toujours au cœur de ses préoccupations.

## **LE CLD, C'EST UN OUTIL APPORTANT DES RÉSULTATS TANGIBLES POUR LE DÉVELOPPEMENT**

Et bien évidemment, le CLD a des résultats concluants et chiffrés concernant le service aux entreprises et aux promoteurs.

Au cours de trois dernières années, grâce à ses services-conseils et à ses programmes financiers, dont 1,65 M\$ versés par le CLD, 326 projets ont été réalisés, représentant plus de 27 M\$ d'investissements totaux, pour une centaine d'emplois créés et près de 1 000 maintenus.

Ce ne sont là que quelques faits et réalités importantes à connaître à propos de votre CLD.

Probablement que nous aurions encore eu de nombreuses informations pertinentes à vous transmettre, aussi, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

**Le CLD est toujours présent, toujours bien vivant et toujours et avant tout, à votre service. Vous pouvez nous joindre au même numéro de téléphone soit, le 418 862-1823 et sur le web à [www.riviereduloup.ca/cld](http://www.riviereduloup.ca/cld)**

## **LE CLD DE LA RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP, UN CONCENTRÉ D'EXPERTISES ET DE SERVICES!**

Reproduction des articles permise avec mention de la source :  
Le Feuilleton économique - CLD (volume 26, numéro 4)



Centre local de développement  
Région de Rivière-du-Loup

646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

T 418 862-1823

F 418 862-3726

infos@cldrdl.com  
riviereduloup.ca/cld